

**Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le jeudi vingt-deux mai à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 15/05/2025

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Thomas MICHONNEAU, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU, Guy NOGRET.

Mme Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

N°2025-029 OGEC subvention pour fournitures scolaires 2024-2025

Le Conseil Municipal décide d'allouer à l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (O.G.E.C) de l'école privée mixte de Sainte Anne LARGEASSE, une subvention de 33€ par élève de la commune pour l'acquisition de fournitures scolaires au titre de l'année scolaire 2024/2025 pour 48 élèves de LARGEASSE (voir liste en PJ).
Soit la somme de 1 584€.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2025.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

Secrétaire de Maire
Christelle BODIN



LARGEASSE, le 22 mai 2025

Le Maire

Jean-Jacques GROLLEAU

